

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 22 avril 2014, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers M^{me} Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénald Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant quorum sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présentes :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard et la greffière adjointe M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

14-04-380 Ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 22 avril 2014 soit et il est, par les présentes, adopté en y ajoutant le point suivant :

- 6.3 Emprunt temporaire / Règlement n° 1679 / Fourniture et installation de feux de circulation / Boulevard de la Cité-des-Jeunes à l'intersection de la rue Ouimet / Approbation du MAMROT

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

Minute de réflexion

Présences

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux**
 - 2.1 Assemblée publique de consultation et séance ordinaire du 8 avril 2014
- 3. Période de questions**
- 4. Affaires du Conseil**
 - 4.4 Centre multisports / Souper de homard 2014 / Aide financière
 - 4.5 Société canadienne du cancer / Relais pour la vie 2014 / Commandite
 - 4.6 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport / Journée nationale du sport et de l'activité physique et de sa fin de semaine active / 1^{er} au 4 mai 2014
 - 4.7 Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion / Dîner de fin d'année 2014 / Achat de billets
 - 4.8 Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges / Gala 2014 / Achat de billets et commandite
 - 4.9 Tournoi de golf Les Citadins 2014 / École secondaire de la Cité-des-Jeunes / Commandite
 - 4.10 Ville de Pin court et Comité Ville en Santé Pin court / Souper-théâtre 2014 / Achat de billets
 - 4.11 Sommet économique Vaudreuil-Soulanges 2014 / Achat de billets
 - 4.13 Appui à la Semaine de la sécurité publique ferroviaire 2014
 - 4.14 Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges 2014 / Commandite

- 5. Greffe**
 - 5.1 Règlement d'emprunt n° 1675 / Plans et devis / Surveillance / Pavage, bordures, trottoirs et éclairage / Partie de la rue Elmer-Lach entre les rues Émile-Bouchard et Lorne-Worsley / Dépôt du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement
 - 5.2 Règlement d'emprunt n° 1685 / Plans et devis / Surveillance / Aménagement du parc Mozart / Dépôt du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement
 - 5.3 Règlement hors cour / Réclamation / Refoulement d'égout / 203-205, rue Lalonde
 - 5.4 Établissement / Servitude d'égout pluvial et de drainage / Lots 4 865 779, 4 865 780 et 4 865 781 / Rue de Picardie
 - 5.5 Commission municipale du Québec / Avis de consultation / Exemption de taxes foncières / Hébergement d'Urgence Violence Conjugale Vaudreuil-Soulanges
 - 5.6 Mandat / Achat regroupé / Centre de services partagés du Québec / Destruction sur place de documents confidentiels
- 6. Trésorerie**
 - 6.1 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 28 mars 2014
 - 6.2 Financement / Honoraires professionnels, frais de laboratoire et autres dépenses / Aménagement de parcs
 - 6.3 Emprunt temporaire / Règlement n° 1679 / Fourniture et installation de feux de circulation / Boulevard de la Cité-des-Jeunes à l'intersection de la rue Ouimet / Approbation du MAMROT
- 7. Ressources humaines**
 - 7.1 Comité de santé et sécurité au travail – pompiers / Réunion du 16 août 2013
 - 7.2 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Embauche à titre d'étudiante au poste d'inspectrice en environnement
 - 7.3 Service des arts et de la culture / Embauches à titre d'animatrices étudiantes pour la « Tente à lire »
 - 7.4 Service des loisirs et de la vie communautaire / Embauche à titre de journalier étudiant / Période estivale 2014
 - 7.5 Service des eaux / Embauche à titre d'opérateur étudiant en traitement de l'eau potable
 - 7.6 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Embauches à titre d'étudiantes aux postes de patrouilleurs – Ligne verte
 - 7.7 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Division permis et inspections / Stage en milieu de travail
 - 7.8 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Affectation temporaire / Inspectrice municipale 2
 - 7.9 Service des loisirs et de la vie communautaire / Embauche temporaire / Coordinatrice des camps
 - 7.10 Service des loisirs et de la vie communautaire / Embauche temporaire / Technicienne en loisirs
 - 7.11 Service des travaux publics / Affectation temporaire / Contremaître de soutien
 - 7.12 Service des travaux publics / Embauches temporaires / Journaliers étudiants / Période estivale 2014 / Groupe 1
 - 7.13 Service des travaux publics / Embauches temporaires / Journaliers étudiants / Période estivale 2014 / Groupe 2
 - 7.14 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Embauche à titre d'étudiant au poste d'inspecteur à la réglementation
- 8. Communications**
- 9. Informatique et géomatique**

- 10. Arts et culture**
- 11. Loisirs et vie communautaire**
 - 11.1 La Grande Vadrouille 2014 / Autorisation, soutien technique et aide financière
 - 11.2 Location du lot 2 659 894 / Parc Esther-Blondin / Stationnement / Période estivale 2014
 - 11.3 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-05 / Gestion de location d'embarcations au parc de la Maison-Valois
 - 11.4 La grande boucle des Trois-Lacs 2014 / Autorisation, soutien technique et aide financière
 - 11.5 Commission scolaire des Trois-Lacs / Protocole d'utilisation des locaux / École de l'Hymne-au-Printemps
- 12. Protection publique**
- 13. Travaux publics**
 - 13.1 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-11 / Fourniture de végétaux (arbres)
 - 13.2 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-13 / Installation de poteaux de béton et travaux électriques pour l'éclairage du terrain de baseball du parc de Dorion-Gardens
 - 13.3 Ratification / Adjudication de contrat / Appel d'offres n° AP-2014 / Achat regroupé / Fourniture d'abat-poussière liquide pour l'année 2014
 - 13.4 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-09 / Services de conciergerie et d'entretien ménager des bâtiments municipaux
 - 13.5 Programme d'infrastructures Québec-Municipalités / Demande d'aide financière / Réhabilitation de la conduite d'aqueduc de la rue Briand / Autorisation de signature
 - 13.6 Chapiteau du Festival de cirque Vaudreuil-Dorion / Autorisation / Travaux de préparation du site / Entreposage / Financement
- 14. Eaux**
- 15. Services techniques**
 - 15.1 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-R1653.4 / Aménagement et plantation du monticule du parc Mozart / Règlement n° 1653
 - 15.2 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-12 / Achat et installation d'une enseigne sur base de béton et enseignes murales pour le Centre multisports
 - 15.4 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-16 / Fourniture de blocs de béton préfabriqués « Méga-Roc » pour l'amphithéâtre extérieur naturel dans le parc de la Maison-Valois
- 16. Urbanisme**
- 17. Environnement**
- 18. Réglementation**
 - 18.1 Adoption / Règlement n° 1536-01 / Modification / Plans
 - 18.2 Adoption second projet / Règlement n° 1275-190 / Modifications / Usages autorisés et dimensions des constructions / Zones C3-219 et C3-226 / Secteur du boulevard de la Cité-des-Jeunes entre la sortie 35 de l'autoroute 40 et la rue Bourget
 - 18.3 Adoption second projet / Règlement n° 1275-208 / Ratio minimal / Largeur minimale / Cases de stationnement / Usages commerciaux / Clôtures contrôlant l'accès aux piscines
- 19. Direction générale**
 - 19.1 Autorisations de la direction générale

20. Période de questions – Élus
21. Période de questions – Assistance
22. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

14-04-381 Adoption des procès-verbaux

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation et celui de la séance ordinaire du 8 avril 2014 soient et ils sont, par les présentes adoptés, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

« ADOPTÉE »

14-04-382 Période de questions

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

14-04-383 Centre multisports / Souper de homard 2014 / Aide financière

CONSIDÉRANT la tenue de la 1^{ère} édition du souper de homard au profit des organismes sportifs de la région de Vaudreuil-Soulanges organisé par le Centre multisports;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière formulée par le comité organisateur;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant ne dépassant pas 770 \$, plus les taxes applicables le cas échéant, soit versé au Centre multisports à titre d'aide financière dans le cadre de la 1^{ère} édition du souper de homard qui se tiendra le 18 juin 2014;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-384 Société canadienne du cancer / Relais pour la vie 2014 / Commandite

CONSIDÉRANT la demande de commandite formulée par la Société canadienne du cancer dans le cadre de la tenue de la 11^e édition du Relais pour la vie de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est un organisme bénévole national, à caractère communautaire, dont la mission est l'éradication du cancer et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par le cancer;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de 1 500 \$ soit versé à la Société canadienne du cancer à titre de commandite « Or » dans le cadre de la tenue de l'événement Relais pour la vie de Vaudreuil-Soulanges qui aura lieu le 23 mai 2014 à la Base de plein air des Cèdres;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-385 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport / Journée nationale du sport et de l'activité physique et de sa fin de semaine active / 1^{er} au 4 mai 2014

CONSIDÉRANT la tenue de la 9^e édition de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et de sa fin de semaine active du 1^{er} au 4 mai 2014;

CONSIDÉRANT que cet événement annuel proposé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport vise à inviter la population à bouger et à lui rappeler qu'il est agréable et facile de s'activer au printemps pour ensuite prendre la résolution de maintenir un mode de vie physiquement actif toute l'année;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville de Vaudreuil-Dorion reconnaît la Journée nationale du sport et de l'activité physique et de sa fin de semaine active du 1^{er} au 4 mai 2014 et invite ses citoyens et citoyennes à joindre le mouvement en bougeant et en adoptant un mode de vie sain et physiquement actif toute l'année.

« ADOPTÉE »

14-04-386 Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion / Dîner de fin d'année 2014 / Achat de billets

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au dîner de fin d'année du Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'achat de 10 billets au montant de 15 \$ chacun, plus les taxes applicables le cas échéant, pour le dîner de fin d'année du Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion qui aura lieu le 30 avril 2014;

QUE soient autorisés à y participer les membres du Conseil municipal qui le souhaitent;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-387 Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges / Gala 2014 / Achat de billets et commandite

CONSIDÉRANT l'invitation à assister à la 1^{ère} édition du gala organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'achat de 10 billets au montant de 200 \$ chacun, incluant les taxes applicables, pour assister à la 1^{ère} édition du gala de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges qui aura lieu le 7 mai 2014 au pavillon sur le lac du Château Vaudreuil;

ET QU'un montant de 5 000 \$ soit versé à la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges à titre de commandite dans le cadre de la tenue de l'événement susdit;

QUE soient autorisés à y participer les membres du Conseil municipal qui le souhaitent;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-388 Tournoi de golf Les Citadins 2014 / École secondaire de la Cité-des-Jeunes / Commandite

CONSIDÉRANT l'invitation à participer à la 5^e édition du tournoi de golf Les Citadins de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes;

CONSIDÉRANT que l'objectif est d'amasser des fonds pour les élèves athlètes réunis sous la bannière Les Citadins;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de 500 \$ soit versé à la Commission scolaire des Trois-Lacs à titre de commandite pour le tournoi de golf Les Citadins qui aura lieu le 9 mai 2014 au club de golf Atlantide;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-389 Ville de Pincourt et Comité Ville en Santé Pincourt / Souper-théâtre 2014 / Achat de billets

CONSIDÉRANT l'invitation à assister à la soirée souper-théâtre organisée par la Ville de Pincourt et le Comité Ville en Santé Pincourt dans le cadre d'une levée de fonds dont les bénéficiaires sont consacrés annuellement à la réalisation d'activités et d'aménagements pour la communauté pincourtoise;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'achat d'une paire de billets au montant de 200 \$, plus les taxes applicables le cas échéant, pour la soirée souper-théâtre organisée par la Ville de Pincourt et le Comité Ville en Santé Pincourt qui aura lieu le 19 juin 2014 au Théâtre des Cascades;

QUE soient autorisés à y participer les membres du Conseil municipal qui le souhaitent;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-390 Sommet économique Vaudreuil-Soulanges 2014 / Achat de billets

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au Sommet économique Vaudreuil-Soulanges présenté par le Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'achat de 3 billets au montant de 200 \$ chacun, plus les taxes applicables le cas échéant, pour participer au Sommet économique Vaudreuil-Soulanges présenté par le Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges qui aura lieu le 11 juin 2014 au Chapiteau Eugène Chaplin;

QUE soient autorisés à y participer les membres du Conseil municipal qui le souhaitent;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-391 Appui à la Semaine de la sécurité publique ferroviaire 2014

CONSIDÉRANT la tenue à travers le Canada de la Semaine de la sécurité publique ferroviaire du 28 avril au 4 mai 2014;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

CONSIDÉRANT qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec l'industrie ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias, et autres organisations ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

CONSIDÉRANT la demande d'Opération Gareautrain à l'effet que la Ville de Vaudreuil-Dorion appuie en adoptant la présente résolution les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre ville;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU unanimement

D'APPUYER la Semaine de la sécurité publique ferroviaire, un événement national, se déroulant du 28 avril au 4 mai 2014.

« ADOPTÉE »

14-04-392 Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges 2014 / Commandite

CONSIDÉRANT la tenue de la 11^e édition du Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que la mission première du Salon consiste à amasser des fonds qui seront entièrement versés à la Fondation du CSSS de Vaudreuil-Soulanges, volet-hôpital;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de 1 000 \$ soit versé à la Fondation du CSSS de Vaudreuil-Soulanges – volet hôpital à titre de commandite « Argent » dans le cadre du Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges qui se tiendra le 14 mai 2014;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-393 Règlement d'emprunt n° 1675 / Plans et devis / Surveillance / Pavage, bordures, trottoirs et éclairage / Partie de la rue Elmer-Lach entre les rues Émile-Bouchard et Lorne-Worsley / Dépôt du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la greffière adjointe dépose copie du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement, tenue le 22 avril 2014, pour le Règlement n° 1675 intitulé :

« Règlement autorisant les honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les travaux de pavage, bordures, trottoirs et d'éclairage, incluant tous les travaux connexes, d'une partie de la rue Elmer-Lach entre la rue Émile-Bouchard et la rue Lorne-Worsley en décrétant un emprunt de trois cent huit mille dollars (308 000 \$) à ces fins »;

CONSIDÉRANT que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire était de 1;

CONSIDÉRANT que le nombre de signatures requis pour la tenue d'un scrutin référendaire était de 1;

CONSIDÉRANT qu'aucune personne n'a signé le registre;

PAR CONSÉQUENT, le Règlement n° 1675 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

14-04-394 Règlement d'emprunt n° 1685 / Plans et devis / Surveillance / Aménagement du parc Mozart / Dépôt du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la greffière adjointe dépose copie du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement, tenue le 22 avril 2014, pour le Règlement n° 1685 intitulé :

« Règlement autorisant les honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux aux fins d'aménager le parc Mozart (lot 4 712 155), incluant tous les ouvrages connexes, en décrétant un emprunt d'un million cent quarante-trois mille dollars (1 143 000 \$) à ces fins »;

CONSIDÉRANT que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire était de 25 336;

CONSIDÉRANT que le nombre de signatures requis pour la tenue d'un scrutin référendaire était de 633;

CONSIDÉRANT qu'aucune personne n'a signé le registre;

PAR CONSÉQUENT, le Règlement n° 1685 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

14-04-395 Règlement hors cour / Réclamation / Refoulement d'égout / 203-205, rue Lalonde

En conformité avec l'article 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le conseiller M. François Séguin s'abstient de participer aux délibérations du Conseil sur cette question.

CONSIDÉRANT la réclamation des propriétaires de l'immeuble sis au 203-205, rue Lalonde, à la suite d'un dégât d'eau découlant de la présence de racines d'arbres dans la conduite d'égout sanitaire appartenant à la Ville;

CONSIDÉRANT le rapport d'inspection préparé par M. Sébastien Lalonde, contremaître - Aqueduc et égouts, le 12 mars 2014;

CONSIDÉRANT la recommandation datée du 10 avril 2014 de M. Olivier Van Neste, directeur du Service des travaux publics, à l'effet de régler hors cour la réclamation en assumant les dommages encourus;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte de rembourser aux propriétaires de l'immeuble sis au 203-205, rue Lalonde, le montant de la réclamation, soit 960 \$, taxes applicables non comprises, le tout conditionnellement à la signature par les requérants d'une transaction reçue-quitte;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-396 Établissement / Servitude d'égout pluvial et de drainage / Lots 4 865 779, 4 865 780 et 4 865 781 / Rue de Picardie

CONSIDÉRANT la problématique de drainage de la rue de Picardie à l'intersection du chemin des Chenaux;

CONSIDÉRANT qu'il a été nécessaire de construire un égout pluvial sur une partie des lots 4 865 779, 4 865 780 et 4 865 781 afin de solutionner cette problématique;

CONSIDÉRANT l'accord des propriétaires des lots susdits, en vertu d'ententes de consentement pour l'établissement d'une servitude d'égout pluvial sur leur terrain, à titre gratuit, en faveur de la Ville;

CONSIDÉRANT que les travaux de construction d'un égout pluvial sont complétés et que la Ville a reçu le plan final;

CONSIDÉRANT que la Ville a fait préparer un plan et une description technique du corridor de cette servitude d'égout pluvial;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude à intervenir pour une partie des lots 4 865 779, 4 865 780 et 4 865 781 ayant respectivement des superficies de 55,4 mètres carrés, 84,1 mètres carrés et 84,7 mètres carrés, et ce, conformément à la description technique préparée en date du 11 mars 2014 par M. Benoit Rolland, arpenteur-géomètre, minute 13533, dossier numéro R21047-1-1, ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

« ADOPTÉE »

14-04-397 Commission municipale du Québec / Avis de consultation / Exemption de taxes foncières / Hébergement d'Urgence Violence Conjugale Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT que conformément à la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Commission municipale doit consulter la Ville avant de se prononcer sur une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières;

CONSIDÉRANT que selon l'article 243.15 de cette même Loi, une reconnaissance devient caduque lorsque l'organisme reconnu n'est plus propriétaire de l'immeuble pour lequel la reconnaissance avait été accordée;

CONSIDÉRANT que l'organisme Hébergement d'Urgence Violence Conjugale Vaudreuil-Soulanges bénéficiait déjà d'une exemption découlant d'une décision rendue par la Commission municipale du Québec;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville de Vaudreuil-Dorion informe la Commission municipale du Québec qu'elle ne s'objecte pas à la demande déposée dans le dossier CMQ-65021.

« ADOPTÉE »

14-04-398 Mandat / Achat regroupé / Centre de services partagés du Québec / Destruction sur place de documents confidentiels

CONSIDÉRANT que l'actuel contrat pour la destruction sur place de documents confidentiels avec Iron Mountain vient à échéance le 7 juillet 2014;

CONSIDÉRANT que le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) est un organisme du gouvernement du Québec regroupant plusieurs municipalités, ministères et organismes intéressés;

CONSIDÉRANT que l'article 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* permet à la Ville de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au CSPQ;

CONSIDÉRANT que la Ville désire adhérer à ce regroupement d'achats pour les services de destruction sur place de documents confidentiels;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville confie au CSPQ, pour la période du 1^{er} août 2014 au 31 juillet 2017, le mandat de préparer, en son nom et en celui des autres clients intéressés, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé pour le service de destruction sur place de documents confidentiels;

QUE la Ville s'engage à compléter pour le CSPQ, dans les délais fixés, la fiche technique d'inscription et le fichier d'évaluation des quantités;

QUE le CSPQ pourra adjudger, au nom de la Ville, un contrat d'une durée de 3 ans selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable;

QUE la Ville s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé;

QUE la Ville s'engage à payer un abonnement annuel au CSPQ, selon le tarif en vigueur, pour l'utilisation dudit regroupement d'achats;

QUE la greffière adjointe soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire concernant l'adhésion à l'appel d'offres public avec le CSPQ pour les services de destruction sur place de documents confidentiels;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-399 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 28 mars 2014

Le Conseil municipal prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 28 mars 2014 totalisant un montant de 1 518 931,18 \$.

14-04-400 Financement / Honoraires professionnels, frais de laboratoire et autres dépenses / Aménagement de parcs

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prévoir le financement des frais reliés aux honoraires professionnels, frais de laboratoire et autres dépenses dans le cadre de travaux d'aménagement de certains parcs de la Ville;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU unanimement

DE financer, par le fonds de parcs, espaces verts et terrains de jeux, les frais suivants relatifs aux travaux d'aménagement de certains parcs de la Ville :

- parc Crevier (frais de laboratoire), la somme de 1 349,12 \$;
- terrain de pétanque (frais de laboratoire), la somme de 2 268,78 \$;
- parc Toe-Blake (frais de laboratoire), la somme de 11 662,09 \$;
- parc Toe-Blake (piquetage), la somme de 1 044,76 \$;
- parc du Ruisselet (électricité), la somme de 9 923,08 \$;
- parc du Ruisselet (poteaux de béton), la somme de 8 093,61 \$;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-401 Emprunt temporaire / Règlement n° 1679 / Fourniture et installation de feux de circulation / Boulevard de la Cité-des-Jeunes à l'intersection de la rue Ouimet / Approbation du MAMROT

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) approuvait, en date du 17 avril 2014, le Règlement d'emprunt n° 1679 autorisant les honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux, la fourniture et l'installation de feux de circulation à l'intersection du boulevard de la Cité-des-Jeunes et de la rue Ouimet, incluant tous les travaux connexes, en décrétant un emprunt de 213 000 \$ à ces fins;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU unanimement

D'autoriser le trésorier à emprunter temporairement au taux d'intérêt préférentiel en vigueur de la Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges sise au 455, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, jusqu'à concurrence du montant autorisé par le MAMROT, soit 213 000 \$, en attendant l'émission des obligations;

QUE le maire et le trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, un ou des billets promissoires à cette fin.

« ADOPTÉE »

14-04-402 Comité de santé et sécurité au travail – pompiers / Réunion du 16 août 2013

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

D'accepter le procès-verbal de la réunion du Comité de santé et sécurité au travail des pompiers tenue le 16 août 2013 et de verser le document susdit aux archives de la Ville.

« ADOPTÉE »

14-04-403 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Embauche à titre d'étudiante au poste d'inspectrice en environnement

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection en date du 8 avril 2014;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'embauche de M^{me} Annabelle Landry à titre d'étudiante au poste d'inspectrice en environnement au sein de la Division environnement du Service du développement et de l'aménagement du territoire, et ce, à compter du 12 mai 2014, pour un maximum de 16 semaines, au salaire prévu à l'annexe « C » de l'échelle salariale des employés cols blancs (75 % du premier échelon de la classe correspondant au poste d'inspecteur en environnement), soit 18,237 \$ l'heure, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

QUE la Ville autorise par ailleurs M^{me} Landry à participer à des activités de formation et d'entraînement jugées requises pour l'exécution de son éventuelle fonction, et ce, à raison de quelques heures entre le 28 avril et le 9 mai 2014, ces heures étant rémunérées au taux ci-haut prévu;

QU'à cet effet sont autorisés les transferts de crédits suivants :

DE :	02-610-00-150	(Salaires cols blancs - SDAT)	11 500 \$
À :	02-470-00-150	(Salaires cols blancs - environnement)	11 500 \$

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-404 Service des arts et de la culture / Embauches à titre d'animatrices étudiantes pour la « Tente à lire »

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection en date du 8 avril 2014;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'embauche de M^{mes} Mélissa Gagné et Annie Claude Thériault aux postes d'animatrices étudiantes au sein du Service des arts et de la culture dans le cadre des activités d'initiation à la lecture « La tente à lire » offertes dans les parcs de la Ville, et ce, au plus tôt à compter du 12 mai 2014, pour un maximum de 16 semaines, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe « C » de la convention collective de travail des employés cols blancs (75 % de la fonction du commis aux prêts), soit 14,10 \$ l'heure, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-405 Service des loisirs et de la vie communautaire / Embauche à titre de journalier étudiant / Période estivale 2014

CONSIDÉRANT la demande d'approbation d'embauche temporaire déposée au Service des ressources humaines le 8 avril 2014 par M. Marc Brunet, chef de division – Sports et logistique;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine l'embauche de M. Samuel McRae à titre de journalier étudiant (préposé aux terrains sportifs et support aux événements) au sein du Service des loisirs et de la vie communautaire, et ce, pour la période comprise entre le 15 avril et le 30 septembre 2014, selon les besoins du Service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe « C – Salarié étudiant » de la convention collective de travail des employés cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-406 Service des eaux / Embauche à titre d'opérateur étudiant en traitement de l'eau potable

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection en date du 8 avril 2014;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'embauche de M. Alexandre Gamelin à titre d'opérateur étudiant en traitement de l'eau potable au sein du Service des eaux, et ce, au plus tôt à compter du 9 juin 2014, pour un maximum de 12 semaines, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe « C – Salarié étudiant » de la convention collective de travail des employés cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**14-04-407 Service du développement et de l'aménagement du territoire /
Embauches à titre d'étudiantes aux postes de patrouilleurs – Ligne verte**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection en date du 8 avril 2014;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'embauche de M^{mes} Alex Mainville et Natacha Gauthier à titre d'étudiantes aux postes de patrouilleurs - Ligne verte au sein du Service du développement et de l'aménagement du territoire, et ce, à compter du 26 mai 2014, pour un maximum de 12 semaines, au salaire prévu à l'annexe « C » de l'échelle salariale des employés cols blancs (75 % du premier échelon de la classe correspondant au poste d'inspecteur en environnement), soit 18,237 \$ l'heure, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

QUE la Ville autorise par ailleurs M^{mes} Mainville et Gauthier à participer à des activités de formation et d'entraînement jugées requises pour l'exécution de leur éventuelle fonction, et ce, à raison de quelques heures, entre le 28 avril et le 23 mai 2014, ces heures étant rémunérées au taux ci-haut prévu;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**14-04-408 Service du développement et de l'aménagement du territoire /
Division permis et inspections / Stage en milieu de travail**

CONSIDÉRANT la demande de stage présentée par M. Olivier Prigent dans le cadre du programme de baccalauréat en urbanisme de l'Université de Montréal;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise M^{me} Diane Lavallée, chef de division – Permis et inspections, à accepter la demande de stage dans le cadre du programme de baccalauréat en urbanisme de l'Université de Montréal, et à signer, pour et au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion, tout document nécessaire à cette fin;

QUE la Ville autorise M. Olivier Prigent à effectuer un stage au sein de la Division permis et inspections du Service du développement et de l'aménagement du territoire sous la supervision de M^{me} Lavallée, et ce, pour la période comprise entre le 28 avril et le 29 août 2014;

QU'il est entendu qu'au cours de cette période, M. Prigent conserve le salaire dont il bénéficie actuellement;

QU'il est entendu qu'à compter du 29 août 2014, M. Prigent continuera d'occuper temporairement le poste d'inspecteur à la réglementation, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe « C – classe 9 » de l'échelle salariale des employés cols blancs, le tout selon les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur.

« ADOPTÉE »

**14-04-409 Service du développement et de l'aménagement du territoire /
Affectation temporaire / Inspectrice municipale 2**

CONSIDÉRANT l'absence prolongée d'un titulaire de poste d'inspecteur municipal 2 au sein de la Division permis et inspections du Service du développement et de l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Michel Vaillancourt, directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire, en date du 7 avril 2014;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine l'affectation temporaire de M^{me} Marie-Michelle Marleau, inspectrice municipale 1, au poste d'inspectrice municipale 2 au sein de la Division permis et inspections du Service du développement et de l'aménagement du territoire dans le cadre d'un remplacement d'une durée indéterminée, et ce, rétroactivement au 24 mars 2014 jusqu'au retour à temps complet du titulaire du poste, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**14-04-410 Service des loisirs et de la vie communautaire / Embauche temporaire /
Coordonnatrice des camps**

CONSIDÉRANT le retour progressif au travail de la coordonnatrice des camps au sein du Service des loisirs et de la vie communautaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, dans les circonstances, d'adapter l'organisation du travail pour la période comprise entre le 14 avril et le 29 août 2014, et ce, afin de maintenir la qualité des services offerts aux citoyens;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Denis Ladouceur, directeur du Service des loisirs et de la vie communautaire;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine la nomination temporaire de M^{me} Alexandrine Chevrier au poste de coordonnatrice des camps au sein du Service des loisirs et de la vie communautaire dans le cadre de la réorganisation du travail, et ce, pour la période comprise entre le 14 avril et le 29 août 2014, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe « C – classe 9 - échelon 2 » de l'échelle salariale des employés cols blancs, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

QU'il est entendu que les heures comptabilisées dans cette fonction temporaire seront reconnues aux fins de la progression dans les échelons lorsque M^{me} Chevrier réintégrera le poste de technicienne en loisirs, selon les dispositions prévues à la résolution 14-03-203, et ce, à compter du 30 août 2014;

QU'à cet effet sont autorisés les transferts de crédits suivants :

DE : 02-701-20-140	(Salaires cadres – SLVC)	9 000 \$
DE : 02-701-20-150	(Salaires cols blancs – SLVC)	1 500 \$
À : 02-590-00-150	(Salaires cols blancs – camps de jour)	10 500 \$

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**14-04-411 Service des loisirs et de la vie communautaire / Embauche temporaire /
Technicienne en loisirs**

CONSIDÉRANT la nomination de M^{me} Alexandrine Chevrier au poste de coordonnatrice des camps temporaire pour la période comprise entre le 14 avril et le 29 août 2014;

CONSIDÉRANT la demande d'approbation d'embauche temporaire déposée le 8 avril 2014 au Service des ressources humaines par M. Denis Ladouceur, directeur du Service des loisirs et de la vie communautaire;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine l'embauche temporaire de M^{me} Nancy Guérin au poste de technicienne en loisirs au sein du Service des loisirs et de la vie communautaire pour la période comprise entre le 16 avril et le 29 août 2014, et ce, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe « C – classe 8 » de la convention collective de travail des employés cols blancs, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-412 Service des travaux publics / Affectation temporaire / Contremaître de soutien

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Olivier Van Neste, directeur du Service des travaux publics, en date du 4 avril 2014;

CONSIDÉRANT la recommandation salariale de M^{me} Nancy Gervais, conseillère en ressources humaines, présentée à M^{me} Isabelle Bureau, directrice du Service des ressources humaines, le 7 avril 2014;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'affectation de M. Jocelyn Grenier, journalier-opérateur-concierge, au poste temporaire de contremaître de soutien, rétroactivement au 7 avril 2014, et ce, jusqu'au 3 octobre 2014;

QU'il est entendu qu'au cours de cette période, M. Grenier bénéficie du salaire correspondant à la classe 14 - échelon 3, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la Politique salariale RH1-VD-95 ainsi qu'à l'Entente sur les conditions de travail des employés cadres en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-413 Service des travaux publics / Embauches temporaires / Journaliers étudiants / Période estivale 2014 / Groupe 1

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'embauche temporaire de M^{mes} Jessica Lavergne et Geneviève Châtelain ainsi que de MM. Louis-Patrick Lalonde, Jordan Marion-Gallant, Marc-André Brunet, Philippe Hage-Moussa, Vincent St-Aubin et Nicolas Rousseau à titre de journaliers étudiants au sein du Service des travaux publics, et ce, au plus tôt à compter du 28 avril 2014, pour un maximum de 16 semaines, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe « C – Salarié étudiant » de la convention collective de travail des employés cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-414 Service des travaux publics / Embauches temporaires / Journaliers étudiants / Période estivale 2014 / Groupe 2

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection en date du 8 avril 2014;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'embauche temporaire de M^{me} Audrey Quinn et de MM. Mike Boutin, Olivier Hamelin, Bruno Besner, Maxime Gagné et Olivier Côté-du-Sablon à titre de journaliers étudiants au sein du Service des travaux publics, et ce, au plus tôt à compter du 28 avril 2014, pour un maximum de 16 semaines, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe « C – Salarié étudiant » de la convention collective de travail des employés cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**14-04-415 Service du développement et de l'aménagement du territoire /
Embauche à titre d'étudiant au poste d'inspecteur à la réglementation**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection en date du 8 avril 2014;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'embauche de M. François Bourret à titre d'étudiant au poste d'inspecteur à la réglementation au sein du Service du développement et de l'aménagement du territoire, et ce, au plus tôt à compter du 5 mai 2014, pour un maximum de 16 semaines, au salaire prévu à l'annexe « C » de l'échelle salariale des employés cols blancs (75 % du premier échelon de la classe correspondant au poste d'inspecteur à la réglementation), soit 19,239 \$ l'heure, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-416 La Grande Vadrouille 2014 / Autorisation, soutien technique et aide financière

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise la tenue de la 32^e édition de La Grande Vadrouille dans certaines rues de la Ville le 21 septembre 2014, conditionnellement toutefois à l'engagement par l'organisme d'assumer, à ses frais, la sécurité et la signalisation appropriées;

QUE soit autorisée, de plus, la fermeture des rues parcourues, s'il y a lieu;

QUE le Service des loisirs et de la vie communautaire ainsi que le Service des travaux publics assurent le soutien technique demandé lors de cet évènement et consentent au prêt du matériel nécessaire à la bonne réalisation de l'évènement, le tout pour une valeur approximative de 1 800 \$;

QUE le Service des loisirs et de la vie communautaire soit autorisé à acquérir, à même les fonds prévus à cette fin, des biens et services pour un montant n'excédant pas 3 000 \$, taxes applicables non comprises, pour assurer le bon succès de l'évènement;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Sûreté du Québec, poste est de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-417 Location du lot 2 659 894 / Parc Esther-Blondin / Stationnement / Période estivale 2014

CONSIDÉRANT la reprise des activités de descente de bateaux au quai du parc Esther-Blondin à l'été 2014;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le bail pour la location du lot 2 659 894 à des fins de stationnement, conclu avec M. Édouard Séguin, soit reconduit pour l'année 2014, et ce, pour un loyer annuel de 800 \$;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-418 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-05 / Gestion de location d'embarcations au parc de la Maison-Valois

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la gestion de location d'embarcations au parc de la Maison-Valois, une seule soumission a été reçue et par la suite ouverte le 18 mars 2014 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, la soumission reçue est conforme aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-14-05;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par Sodem inc., 4750, avenue Henri-Julien, bureau RC-050, Montréal (Québec), H2T 2C8, pour la gestion de location d'embarcations au parc de la Maison-Valois, et ce, pour un montant de 12 877,20 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-14-05;

QUE le contrat soit adjugé pour un an, soit l'année 2014, incluant la possibilité d'une année optionnelle en 2015;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-419 La grande boucle des Trois-Lacs 2014 / Autorisation, soutien technique et aide financière

CONSIDÉRANT la tenue de la 1^{ère} édition de La grande boucle des Trois-Lacs le 15 juin 2014 au cours de laquelle trois parcours à vélo seront offerts aux citoyens et citoyennes de Vaudreuil-Soulanges et des environs afin de les faire pédaler dans la région tout en promouvant de saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que tous les profits amassés lors de cet événement seront destinés à l'achat de vélos par l'entremise de l'organisme Le Zèbre rouge en plus de soutenir des projets structurants d'activités physiques dans les écoles afin de faire bouger les élèves de la Commission scolaire des Trois-Lacs;

CONSIDÉRANT la demande de soutien technique et financier assurant le bon succès de l'événement;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise la tenue de la 1^{ère} édition de La grande boucle des Trois-Lacs dans certaines rues de la Ville le 15 juin 2014 et autorise également à cet effet la fermeture des rues parcourues, s'il y a lieu;

QUE le Service des loisirs et de la vie communautaire ainsi que le Service des travaux publics assurent le soutien technique demandé, consentent au prêt du matériel nécessaire à la bonne réalisation de l'événement et prévoient la location de structures gonflables, le tout pour une valeur approximative de 3 000 \$;

QU'un montant de 2 000 \$ soit versé à la Commission scolaire des Trois-Lacs à titre d'aide financière pour assurer le bon succès de l'événement;

QUE la Ville de Vaudreuil-Dorion soit reconnue à titre de commanditaire « Platine » lors de la tenue de l'événement susdit;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Sûreté du Québec, poste est de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-420 Commission scolaire des Trois-Lacs / Protocole d'utilisation des locaux / École de l'Hymne-au-Printemps

CONSIDÉRANT que la Ville, par l'entremise du Service des loisirs et de la vie communautaire, fait usage de nombreux locaux scolaires dans son offre de services et activités aux citoyens;

CONSIDÉRANT que l'école de l'Hymne-au-Printemps de la Commission scolaire des Trois-Lacs offre des possibilités d'utilisation de locaux adéquats, notamment pour le camp de jour d'Animation Jeunesse à l'été 2014;

CONSIDÉRANT que les démarches et négociations effectuées avec l'école et la Commission scolaire ont mené à un protocole d'entente d'utilisation de certains locaux;

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente prévoit l'obligation de nommer deux membres au comité d'utilisation ayant pour fonction le respect de l'application de celui-ci;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville désigne à titre de membres du comité d'utilisation M^{me} Suzanne Mailly, agente de bureau, et M. Denis Ladouceur, directeur du Service des loisirs et de la vie communautaire;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec la Commission scolaire des Trois-Lacs pour l'utilisation de locaux à l'école de l'Hymne-au-Printemps.

« ADOPTÉE »

14-04-421 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-11 / Fourniture de végétaux (arbres)

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture de végétaux (arbres), 3 soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 8 avril 2014 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, une seule soumission reçue est conforme aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-14-11;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le seul soumissionnaire conforme, en l'occurrence Pépinière Rougemont enr., 730, route 112, Rougemont (Québec), J0L 1M0, pour la fourniture de végétaux (arbres) pour un montant révisé de 72 290,53 \$, incluant les taxes applicables, et ce, après vérification des calculs apparaissant au bordereau de soumission, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-14-11;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat est utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission de l'adjudicataire;

QUE le présent contrat est adjugé pour un an, soit l'année 2014;

QUE le directeur du Service des travaux publics et le chef de division – Gestion des contrats et de l'approvisionnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant à la fourniture de végétaux (arbres) et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-422 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-13 / Installation de poteaux de béton et travaux électriques pour l'éclairage du terrain de baseball du parc de Dorion-Gardens

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres par invitation pour l'installation de poteaux de béton et les travaux électriques pour l'éclairage du terrain de baseball du parc de Dorion-Gardens, 2 soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 8 avril 2014 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-14-13;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Michel Guimont Entrepreneur Électricien Itée, 2222, avenue Charland, Montréal (Québec), H1Z 1B4, pour l'installation de 6 poteaux de béton et les travaux électriques inhérents pour l'éclairage du terrain de baseball du parc de Dorion-Gardens, et ce, pour un montant de 38 048,68 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-14-13;

QUE cette dépense soit financée par le fonds de parcs, espaces verts et terrains de jeux.

« ADOPTÉE »

14-04-423 Ratification / Adjudication de contrat / Appel d'offres n° AP-2014 / Achat regroupé / Fourniture d'abat-poussière liquide pour l'année 2014

CONSIDÉRANT la résolution 14-02-164, adoptée le 17 février 2014, par laquelle la Ville mandatait l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de procéder en son nom à une demande de soumissions pour un achat regroupé pour la fourniture d'abat-poussière liquide pour l'année 2014;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'ouverture et l'analyse des soumissions, l'UMQ a adjugé à Les Entreprises Bourget inc. le contrat pour la fourniture d'abat-poussière liquide pour le territoire sud-ouest;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville ratifie l'adjudication du contrat à Les Entreprises Bourget inc. pour la fourniture, le transport et l'épandage d'abat-poussière en solution de chlorures liquides concentrés à 35 % pour l'année 2014, et ce, au montant unitaire de 0,2436 \$ le litre, incluant les taxes applicables;

QUE le directeur du Service des travaux publics et le chef de division - Gestion des contrats et de l'approvisionnement, ou toute personne de qui ils relèvent, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant à la fourniture d'abat-poussière liquide pour l'année 2014 et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-424 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-09 / Services de conciergerie et d'entretien ménager des bâtiments municipaux

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les services de conciergerie et d'entretien ménager des bâtiments municipaux, 4 soumissions ont été reçues au plus tard à 11 h, le 8 avril 2014;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection en date du 9 avril 2014;

CONSIDÉRANT que le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation a retiré sa soumission du processus d'adjudication;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par la firme ayant obtenu le deuxième meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence Service d'entretien Perform-Net (9063-4825 Québec inc.), 4202, boulevard Saint-Martin Ouest, bureau 100, Laval (Québec), H7T 1C1, pour les services de conciergerie et d'entretien ménager des bâtiments municipaux, et ce, pour un montant totalisant 99 884,53 \$, incluant les taxes applicables, le tout conformément au document d'appel d'offres n° 401-110-14-09;

QUE le montant réel de la dépense relative aux services à fournir pour l'année 2014 corresponde au huit douzièmes du montant total de la soumission pour la période du 1^{er} mai 2014 au 31 décembre 2014;

QU'à cet effet sont autorisés les transferts de crédits suivants :

DE : 02-190-00-995	(Indemnités, dommages et intérêts)	6 500 \$
À : Objet 495	(Entretien ménager)	6 500 \$

QUE le contrat soit adjugé pour un an, soit l'année 2014, incluant la possibilité de 4 années optionnelles renouvelables une année à la fois;

ET QUE la Ville exige, à titre de dommages-intérêts, la garantie de soumission du soumissionnaire ayant retiré sa soumission du processus d'adjudication, le tout conformément à l'article 10.4 de la section 2 du devis d'appel d'offres du présent contrat;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-425 Programme d'infrastructures Québec-Municipalités / Demande d'aide financière / Réhabilitation de la conduite d'aqueduc de la rue Briand / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT que le réseau d'aqueduc actuel sur la rue Briand, entre la voie ferrée et la rue Ouimet, est déficient en raison de cinq bris d'aqueduc dans les deux dernières années;

CONSIDÉRANT que le projet de réhabilitation de la conduite d'aqueduc de la rue Briand corrigera cette problématique;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 1.5 – Infrastructures d'aqueduc et d'égout – Renouvellement de conduites;

CONSIDÉRANT que le projet susdit respecte les objectifs du programme;

CONSIDÉRANT que les travaux présentés respectent les critères d'admissibilité indiqués dans le guide sur le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;

CONSIDÉRANT que la Ville confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
ET RÉSOLU unanimement

QUE M. Olivier Van Neste, directeur du Service des travaux publics, soit autorisé à présenter et à signer, pour et au nom de la Ville de Vaudreuil-Dorion, tout document relatif à une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 1.5 – Infrastructures d'aqueduc et d'égout – Renouvellement de conduites, à l'égard du projet de réhabilitation de la conduite d'aqueduc de la rue Briand entre la voie ferrée et la rue Ouimet.

« ADOPTÉE »

14-04-426 Chapiteau du Festival de cirque Vaudreuil-Dorion / Autorisation / Travaux de préparation du site / Entreposage / Financement

CONSIDÉRANT que la Ville est partenaire du Festival de cirque Vaudreuil-Dorion dans l'installation du chapiteau Eugène Chaplin sur le site de la Fabrique;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en place des conteneurs derrière l'aréna municipal afin de faciliter l'entreposage de la toile du chapiteau et de divers équipements durant les saisons hivernales;

CONSIDÉRANT que des travaux préparatoires sont nécessaires afin de recevoir lesdits conteneurs;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte l'emplacement proposé pour la mise en place des conteneurs et autorise, à cet effet, une dépense de 6 204,31 \$ pour les travaux préparatoires, le tout selon l'estimation budgétaire préparée par le directeur du Service des travaux publics en date du 10 avril 2014;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé non affecté;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

14-04-427 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-R1653.4 / Aménagement et plantation du monticule du parc Mozart / Règlement n° 1653

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres par invitation pour l'aménagement et la plantation du monticule du parc Mozart, 4 soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 10 avril 2014 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions réalisée par Division technique;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, seulement 3 des 4 soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-14-R1653.4;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence PNG Projets d'aménagements inc., 200, rue Cormier, Sorel-Tracy (Québec), J3R 1V2, pour l'aménagement et la plantation du monticule du parc Mozart, et ce, pour un montant de 51 403,02 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-14-R1653.4;

Imputation budgétaire : Règlement n° 1653.

« ADOPTÉE »

14-04-428 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-12 / Achat et installation d'une enseigne sur base de béton et enseignes murales pour le Centre multisports

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour l'achat et l'installation d'une enseigne sur base de béton et enseignes murales pour le Centre multisports, 10 soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 11 avril 2014 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions réalisée par la Division technique en date du 11 avril 2014;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-14-12 ainsi qu'aux 2 addendas émis par la Division technique;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Enseignes Montréal Néon inc., 1780, place Martenot, Laval (Québec), H7L 5B5, pour l'achat et l'installation d'une enseigne sur base de béton et enseignes murales pour le Centre multisports, et ce, pour un montant de 114 774,94 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-14-12, incluant les 2 addendas émis par la Division technique en date du 7 et du 8 avril 2014;

Imputation budgétaire : Règlement n° 1601.

« ADOPTÉE »

14-04-429 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-14-16 / Fourniture de blocs de béton préfabriqués « Méga-Roc » pour l'amphithéâtre extérieur naturel dans le parc de la Maison-Valois

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres par invitation pour la fourniture de blocs de béton préfabriqués « Méga-Roc » pour l'amphithéâtre extérieur naturel dans le parc de la Maison-Valois, une seule soumission a été reçue et par la suite ouverte le 16 avril 2014 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT l'analyse de la soumission réalisée par la Division technique;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, la soumission reçue est conforme aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-14-16;

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par Les Bétons Longueuil (1982) inc., 750, rue Hérelle, Longueuil (Québec), J4G 2M8, pour la fourniture de blocs de béton préfabriqués « Méga-Roc » pour l'amphithéâtre extérieur naturel dans le parc de la Maison-Valois, et ce, pour un montant de 26 034,94 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-14-16;

QUE cette dépense soit financée par le fonds de parcs, espaces verts et terrains de jeux.

« ADOPTÉE »

14-04-430 Adoption / Règlement n° 1536-01 / Modification / Plans

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1536-01 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1536-01 intitulé :

« Règlement amendant le Règlement n° 1536 afin de modifier les plans prévus à la clause de taxation ».

« ADOPTÉE »

14-04-431 Adoption second projet / Règlement n° 1275-190 / Modifications / Usages autorisés et dimensions des constructions / Zones C3-219 et C3-226 / Secteur du boulevard de la Cité-des-Jeunes entre la sortie 35 de l'autoroute 40 et la rue Bourget

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté à une séance tenue le 8 avril 2014 un premier projet de règlement portant le n° 1275-190 modifiant le Règlement de zonage n° 1275;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 22 avril 2014 à 19 h;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE le second projet de règlement n° 1275-190 intitulé :

« Règlement amendant le Règlement de zonage numéro 1275 afin de modifier les normes des zones C3-219 et C3-226 en ce qui a trait aux usages autorisés et aux dimensions des constructions »

soit adopté;

QU'avis soit donné à la MRC de Vaudreuil-Soulanges à l'effet que ce second projet est identique au premier.

« ADOPTÉE »

14-04-432 Adoption second projet / Règlement n° 1275-208 / Ratio minimal / Largeur minimale / Cases de stationnement / Usages commerciaux / Clôtures contrôlant l'accès aux piscines

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté à une séance tenue le 8 avril 2014 un premier projet de règlement portant le n° 1275-208 modifiant le Règlement de zonage n° 1275;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 22 avril 2014 à 19 h;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Régnald Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

QUE le second projet de règlement n° 1275-208 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin de réduire le ratio minimal de cases de stationnement pour certains usages commerciaux, d'augmenter la largeur minimale de cases de stationnement et de régir l'implantation des clôtures contrôlant l'accès aux piscines »

soit adopté en modifiant, à l'article 4 modifiant le paragraphe 2 de l'article 2.2.19.3.1 relatif au contrôle de l'accès des piscines, le calcul de la superficie maximale totale à l'intérieur du périmètre de l'enceinte en le faisant passer d'une proportion équivalente à trois fois la surface d'eau de la piscine à une proportion équivalente à quatre fois celle-ci;

QU'avis soit donné à la MRC de Vaudreuil-Soulanges à l'effet que ce second projet diffère du premier.

« ADOPTÉE »

14-04-433 Autorisations de la direction générale

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

D'entériner les autorisations suivantes accordées par la directrice générale :

- Tenue de la marche Bourassa Boyer le 4 mai 2014;
- Mise en place temporaire d'un ballon publicitaire et de tubes gonflés par moteur électrique sur le toit d'un édifice commercial situé au 3000, boulevard de la Gare, du 29 avril au 1^{er} mai 2014;
- Mise en place d'une bannière annonçant la Semaine de l'action bénévole sur la clôture du Canadien Pacifique;
- Tenue d'un lave-o-thon au 249, boulevard Harwood, le 3 mai 2014;
- Mise en place d'affiches temporaires annonçant la collecte de sang Héma-Québec qui se tiendra à l'école du Papillon-Bleu – pavillon Sainte-Trinité le 16 avril 2014.

« ADOPTÉE »

14-04-434 Période de questions – Élus

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

14-04-435 Période de questions – Assistance

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

14-04-436 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 20 h 33 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire
Greffière adjointe